



PREFECTURE TARN

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 30 - MAI 2014

SOMMAIRE

81 - Préfecture Tarn

SECRETARIAT GENERAL

Arrêté N °2014129-0001 - Arrêté préfectoral modificatif portant délégation de signature au responsable de la plate forme chorus du Tarn en date du 9 mai 2014.....	1
--	---



PREFECTURE TARN

Arrêté n °2014129-0001

**signé par
Préfète du TARN**

le 09 Mai 2014

**81 - Préfecture Tarn
SECRETARIAT GENERAL**

Arrêté préfectoral modificatif portant
délégation de signature au responsable de la
plate forme chorus du Tarn en date du 9 mai
2014



SECRETARIAT GENERAL

**Arrêté préfectoral modificatif portant délégation de signature
au responsable de la plate forme chorus du Tarn**

La préfète du Tarn,
Chevalier de la légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier du Mérite agricole,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république ;
- Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- Vu le code des marchés publics ;
- Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de déconcentration ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 7 juin 2012 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de préfète du Tarn ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2014 portant organisation des services de la préfecture ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2012 portant délégation de signature au responsable de la plate forme chorus du Tarn ;
- Vu l'arrêté préfectoral modificatif du 6 septembre 2012 portant délégation de signature au responsable de la plate forme Chorus du Tarn ;
- Vu l'arrêté préfectoral modificatif du 6 juin 2013 portant délégation de signature au responsable de la plate forme Chorus du Tarn ;

Arrête

Article premier. –

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 25 juin 2012 portant délégation de signature au responsable de la plate forme chorus du Tarn est modifié ainsi qu'il suit :

« Délégation de signature est donnée à M. Benjamin GAUTHIER, attaché principal, responsable de la plate forme chorus, pour l'ensemble des programmes visés à l'annexe du présent arrêté et dans le cadre des délégations de gestion conclues avec les services prescripteurs, à l'effet de :

1- Signer et notifier les bons de commande édités par le responsable des engagements juridiques ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benjamin GAUTHIER, délégation est également donnée à Mme Catherine SOURIAU, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, adjointe, et à Mme Anne-Marie DELPECH, secrétaire administrative de classe supérieure, aux fins de signer les bons de commande ;

2- Valider dans l'outil Chorus, des engagements juridiques, des demandes de paiement et des engagements de tiers et les titres de perception ;

3- Signer l'état récapitulatif des créances pour mise en recouvrement.».

Article 2 –

L'article 2 est modifié ainsi qu'il suit :

« Délégation est donnée aux fins d'exécution dans l'outil chorus des décisions des prescripteurs, à savoir :

- à Mesdames Myriam CAMPLO, Christiane ESCOBESSA, Marie GASSER et Lydie LIEVAL, la saisie des engagements juridiques, la certification du service fait, la saisie des demandes de paiement et la saisie des engagements de tiers et des titres de perception.

Article 3 –

L'article 5 est modifié ainsi qu'il suit :

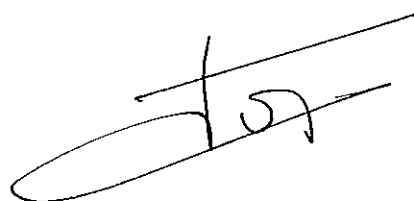
« Délégation est donnée à Mme Catherine SOURIAU, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, en vue de contrôler et valider les engagements juridiques créés dans chorus, pour les actes exclus des délégations de signature.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine SOURIAU, délégation est également donnée à M. Dominique SANCHEZ, secrétaire administratif, en vue de contrôler et valider les engagements juridiques créés dans chorus, pour les actes exclus des délégations de signature. »

Article 4 – Le reste sans changement.

Article 5 – Le secrétaire générale de la préfecture du Tarn est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Albi, le 09 MAI 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by 'S' and 'C', with a horizontal line crossing through the middle of the letters.

Josiane CHEVALIER

ANNEXE à l'arrêté préfectoral du 09 MAI 2014**Programmes du Ministère de l'Intérieur**

104	Intégration et accès à la nationalité
119	Concours financiers aux communes et groupements de communes
120	Concours financiers aux départements
122	Concours spécifiques et administration
161	Intervention des services opérationnels
207	Sécurité et circulation routières
216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur
232	Vie politique, culturelle et associative
303	Immigration et asile
307	Administration territoriale de l'Etat
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, la circulation et la sécurité routières

Programmes des services du Premier ministre

112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire
333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées

Programmes du ministère de l'Economie et des Finances

148	Fonction publique
723	Contributions aux dépenses immobilières
743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions
309	Entretien des bâtiments de l'Etat
833	Avances sur le montant des impositions revenants aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes

Programme du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail
-----	--